

COMITE CONSULTATIF DE LA VILLE POUR TOUS

Compte rendu de la réunion du 3 Octobre 2022

Monsieur Brunelle, adjoint au maire ouvre la séance

I/ Présentation des marches exploratoires réalisées par les membres du Conseil des Aînés :

Monsieur Jean-Pierre GREGOIRE devait présenter la démarche mais il est malade et excusé. Madame Mitton chargée de mission Santé Handicap présente le power point.

Les échanges avec les acteurs autour de la table ont pour objectif de présenter la démarche de cette action, et les fiches de constatation et de bonnes pratiques qui en ont découlé. Madame BERTHELOT et Monsieur SZYNKOWSKI apportent leur témoignage car ils ont participé aux marches.

Les membres notent que les délais d'amélioration de l'accessibilité de la voirie (racines d'arbres, piliers électriques mal placés sur le trottoir notamment) sont actuellement longs. Il est précisé par Mr Brunelle le caractère multi-partenarial des travaux de voirie, et la nécessaire prise en compte des réseaux électriques, d'eaux fluviales, ou téléphoniques dans les modifications liées à l'accessibilité. Cela explique en partie les délais de prise en charge de ces requêtes.

Il est néanmoins précisé que les services techniques sont sensibilisés sur les remontées d'informations de ces marches exploratoires. Les membres du comité consultatif de la Ville pour Tous ont également réalisé des marches entre 2016 et 2019, et les fiches de bonnes pratiques ont été réalisées avec les services techniques, pour être prises en compte dans les nouveaux travaux. Les améliorations apparaissent petit à petit, et certaines nécessitent plusieurs années.

Les membres du comité consultatif de la Ville pour Tous sont sollicités par la Ville pour toute proposition ou connaissance permettant d'améliorer les problèmes identifiés dans un esprit de partenariat. M.BRUNELLE rappelle que la Ville ne pourra faire que ce qui est réalisable dans le cadre de ses compétences et possibilités.

II/ Présentation du domaine départemental de Sceaux :

L'équipe du domaine départemental de Sceaux a exprimé sa forte volonté que le domaine soit accessible à tous. Une équipe de médiation* est à la disposition du public pour mettre en place des visites, des ateliers artistiques ou d'autres projets.

Mme Berthelot souligne la qualité de leur accueil et de leur écoute, et notamment pour les non-voyants.

L'UNAPEI mène des actions artistiques avec les membres de son association, et a travaillé avec le Domaine de Sceaux (sculptures, visites musée Rodin notamment). Messieurs THARASSE ET AZOPARDI ont témoigné de leur collaboration avec le domaine départemental, ils ont trouvé un grand intérêt et un vrai plaisir à travailler avec eux, sur la confection puis l'exposition de sculptures, en commun avec des élèves de lycée, ainsi que lors de la visite des musées.

Une action artistique pourrait être envisagée avec des associations artistiques sur la Ville, au sein des locaux de l'UNAPEI ou du CSCB : un projet de cours de peinture, de sculpture est proposé par Mr Brunelle, de type ateliers éphémères, ouverts à tous, sur une journée. Aude MITTON prendra attache avec les participants.

* L'équipe de médiation du domaine départemental de Sceaux est composé de :

- Mme Raphaëlle Martin : rmartin@hauts-de-seine.fr ; 01 41 87 29 07

- Et Mme Eléonora Lacovissi : elacovissi@hauts-de-seine.fr ; 01 41 87 28 95

III/ Points divers :

La question de l'accessibilité de plusieurs structures est soulevée : accessibilité aux personnes malentendantes au théâtre des Gémeaux, l'accessibilité du Trianon pour les personnes en fauteuil qui ne peuvent accéder qu'au 1er rang.

L'ordre du jour du prochain Conseil se fera en commun pour que les membres puissent exposer leurs actions en matière d'accessibilité.